

24.05.2005 - 12:10 Uhr

hotelleriesuisse accueille favorablement la proposition visant à prolonger le taux de TVA réduit pour l'hôtellerie jusqu'en 2010

Berne (ots) -

hotelleriesuisse, l'association faîtière des hôteliers suisses, accueille favorablement la décision prise hier par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats de prolonger jusqu'à fin 2010 le taux de TVA réduit pour l'hôtellerie. hotelleriesuisse espère que cette proposition sera discutée rapidement par les deux Chambres du Parlement pour que les hôteliers suisses soient le plus vite possible au clair sur les conditions cadres à appliquer pour l'établissement des prix dans un proche avenir. Par huit voix contre une et trois abstentions, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats s'est prononcée clairement en faveur de cette prolongation du taux de TVA réduit.

Pour ce qui est des plans de la Commission et du Conseil fédéral concernant l'évolution future de la TVA après 2010, hotelleriesuisse étudiera minutieusement les initiatives et les projets qui seront présentés.

Contact:

hotelleriesuisse
Isabel Garcia
Responsable de la communication
Tél. +41/(0)31/370'42'86
Mobile +41/(0)79/652'85'19

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100490621> abgerufen werden.